DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Délibération
n° 2020.11.346

NPNRU - ORU BAGF - EDM : approbation fin de la concertation citoyenne relative à l'élaboration du projet urbain

LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 novembre 2020**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Nathalie DULAIS à Michel BUISSON, Fabienne GODICHAUD à Brigitte BAPTISTE, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

Excusé(s) :

Frédéric CROS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.11.346

RENOUVELLEMENT URBAIN	Rapporteur : **Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU**

NPNRU - ORU BAGF - EDM : APPROBATION FIN DE LA CONCERTATION CITOYENNE RELATIVE A L'ELABORATION DU PROJET URBAIN

En 2014, les quartiers de Bel Air – Grand Font à Angoulême et de l'Etang des Moines à La Couronne ont été retenus au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en qualité de quartiers d'intérêt régional. Ces projets ont été définis collégialement et approuvé par l'ANRU lors du comité d'engagement du 8 octobre 2018. Ils seront financés à hauteur de 23 843 155 euros, concours financier pour les deux quartiers de Bel Air Grand Font (22 702 649 €) et de l'Étang des Moines (1 140 506 €).

Conformément à l'article L.103.2 du code de l'urbanisme, les projets de renouvellement urbain font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

En effet, GrandAngoulême, en tant que porteur de projet, a mené une concertation régulière avec le conseil citoyen et les habitants pour ajuster le projet urbain dans le cadre des études urbaines et sociales ainsi que dans la définition du programme définitif (balades urbaines, réunions publiques, ateliers participatifs).

La collectivité s'engage à poursuivre son travail de concertation dans le cadre des ORU tout au long du projet grâce aux dispositifs qu'elle a mis en place en partenariat avec les acteurs du renouvellement urbain :

- Ouverture des Maisons du projet dans chaque quartier au mois de janvier et février 2020,
- Animation des Maisons du projet,
- Mise en œuvre de la Charte de la relation citoyenne,
- Partenariat étroit avec les Conseils citoyens,
- Organisation de Réunions publiques,
- Information régulière sur le projet.

Vu la réunion de toutes les commissions du 10 novembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER la fin de la concertation relative au projet urbain ainsi que la poursuite des dispositifs de participation citoyenne mis en œuvre dans le cadre des Opérations de Renouvellement Urbain Bel Air - Grand Font à Angoulême et Etang des moines à La Couronne.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous documents afférents.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (4 abstentions),
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **26 novembre 2020**	**Affiché le :** **26 novembre 2020**